

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

CORRIGÉS

Les corrigés proposés fournissent des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais ils ne doivent pas être considérés comme une norme.

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment l'Union européenne favorise-t-elle une intégration plus étroite des économies des pays membres ?

Programme officiel :

Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.2. Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?	Euro, union économique et monétaire.	<p>Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.</p> <p>Acquis de première : banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire, politique conjoncturelle.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Euro, union économique et monétaire.
Mécanismes	L'intégration progressive des États membres du fait de l'ouverture des frontières. La coordination des politiques économiques pour les pays membres de la zone euro.
Savoir-faire (si nécessaire)	Lecture et interprétation : <ul style="list-style-type: none">- lecture des taux de variation ;- lecture du rapport dette/PIB.

Exploitation possible des documents :

Document 1	La coordination économique entre les États membres de l'Union européenne concerne le contrôle budgétaire, mais aussi les différents déséquilibres économiques. La procédure de contrôle comporte des sanctions économiques dans les cas de dépassements excessifs.
Document 2	Rapprochement des déficits publics et leur maîtrise progressive malgré les effets de la crise de 2008 (comparaison des écarts entre les pays en 1995, puis au moment de l'entrée dans l'Euro en 2000, et après la crise de 2008). Niveaux d'endettement public très différents selon les pays et contrôle de leur progression. On peut souligner les écarts d'endettement sensibles selon les pays (Pologne/Italie). Dynamiques différentes entre la France (une dette qui augmente) et l'Allemagne (une dette qui se réduit malgré la crise). Le rapprochement des politiques économiques semble plus évident sur les déficits publics que sur l'endettement public.
Document 3	Évolution importante du commerce interne des marchandises de l'Union européenne (+ 1400 milliards) et de la zone euro (+ 1000 milliards) malgré la crise de 2008. Augmentation globalement plus forte des échanges internes de l'Union par rapport à ceux de la seule zone euro depuis 2008.
Document 4	La maîtrise de l'inflation pour les pays de la zone permet de préserver la compétitivité des produits européens et le pouvoir d'achat des ménages. Le Royaume Uni qui n'appartient pas à la zone euro, a davantage de difficultés à contenir son inflation.

Problématique possible :

Par quels moyens l'Union européenne parvient-elle à rapprocher l'économie des États membres ? La création d'une monnaie unique permet-elle de renforcer cette intégration ?

Proposition de plan détaillé :

I) L'Union européenne favorise l'intégration des politiques économiques et commerciales des États membres	II) La monnaie unique renforce cette intégration par un encadrement plus étroit des États membres
A) Par le marché unique, l'Union européenne définit les modalités d'une politique commerciale commune	A) La politique monétaire de la Banque Centrale Européenne construit un cadre économique favorable à la croissance
<ul style="list-style-type: none"> • La politique commerciale comme compétence exclusive de l'Union régule les conditions des échanges entre les pays membres comme avec le reste du monde. • L'accélération des échanges intracommunautaires montre une interdépendance de plus en plus étroite des pays membres (document 3). 	<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise de l'inflation favorise les échanges et la compétitivité entre les pays de la zone euro (document 4). • Avec ses outils de politique monétaire, la BCE accompagne l'investissement public et les grands projets de dimension européenne.

<p>B) Avec le contrôle des déséquilibres macroéconomiques les États membres se donnent les mêmes objectifs de croissance</p>	<p>B) L'harmonisation des politiques budgétaires des États membres est renforcée par le pacte de stabilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure de surveillance de janvier 2012 élaborée par les États membres étend le champ d'harmonisation des politiques économiques (document 1). • Des sanctions sont envisagées pour les États membres qui ne parviennent pas à maîtriser ces déséquilibres (document1). 	<ul style="list-style-type: none"> • La rigueur budgétaire est assurée par la limitation des déficits publics autour du seuil des 3 % de PIB sous peine de sanctions (document 2). • L'endettement public doit rester contenu dans les limites définies par le PSC, mais, selon les pays, l'objectif est difficile à atteindre (document 2).

ÉPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : Vous présenterez deux avantages du commerce international pour les consommateurs. (3 points)

Thème du programme :

Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.1. Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Réponse possible :

Les avantages du commerce international pour le consommateur :

- Possibilité de se procurer davantage de produits : le commerce international permet d'accéder à des biens et services non disponibles sur le territoire national (chocolat, café...) mais aussi à des versions différentes des produits locaux (automobiles, cinéma, musique...).
- Baisse du prix des produits : achat de produits là où ils sont les moins chers. De plus l'ouverture permet la spécialisation et les économies d'échelles qui peuvent se traduire par une baisse des prix. De plus, la concurrence plus grande entre producteurs nationaux et étrangers pousse les producteurs locaux à baisser leurs prix pour rester compétitifs. Cette pression incite les producteurs à gagner en productivité.
- Augmentation de la qualité : la pression concurrentielle incite aussi les producteurs locaux à améliorer leur produit par des investissements en recherche développement.

Question 2 : Montrez à l'aide d'un exemple que la solidarité mécanique n'a pas disparu dans les sociétés contemporaines. (3 points)

Thème du programme :

Sociologie

2. Intégration, conflit, changement social

2.1. Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Réponse possible :

La solidarité organique, caractérisée par une forte différenciation et complémentarité des individus dans le cadre de la division du travail, a eu tendance à supplanter la solidarité mécanique mais cette dernière n'a pas disparu.

La solidarité mécanique relie des individus qui se ressemblent, qui sont liés par leur adhésion forte à un même système de valeur. Les relations sont principalement des relations de face à face et la conscience collective est forte. On peut la retrouver encore fortement active dans des groupes de petites tailles (groupe primaire).

Dans la famille par exemple, le lien est basé sur le fait de partager une même parenté, un même sang, ou un même sentiment (conscience collective plus forte que la conscience individuelle).

Le même genre de raisonnement peut être effectué pour d'autres groupes primaires : un groupe de supporters réunis par leur fascination commune pour une équipe par exemple.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous caractériserez l'évolution du PIB en France entre 1950 et 2015.

Réponse possible :

Présentation du document	Ce document est un graphique issu des tableaux de l'économie française 2017 de l'INSEE. Il présente l'évolution en % du taux de croissance annuel du PIB français en volume sur la période 1950 – 2015.
Collecte et traitement de l'information	<p>L'évolution de la croissance française de 1950 à 2015 se caractérise tout d'abord par une forte tendance générale à la baisse, avec un maximum de 8,5 % en 1950 à près de 1 % en 2015.</p> <p>Sur cette période, les fluctuations sont importantes mais l'on peut dégager deux grandes périodes :</p> <ul style="list-style-type: none">• De 1950 au milieu des années 1970, les taux sont compris entre 2,5 et 8,5 % avec une tendance moyenne autour de 5 %.• À partir du milieu des années 70, les taux sont en général compris entre 0 et 4 % et fluctuent autour d'une croissance moyenne de 2 %. <p>La croissance depuis le milieu des années 1970 semble plus fragile. Ainsi, seules trois années ont connu un taux de croissance négatif : 1974, 1993 et 2009, concentrées sur la deuxième période. Et la dernière crise de 2009, avec 3 % de baisse du PIB est de loin la crise la plus forte depuis l'après-guerre.</p>

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la protection sociale contribue à la justice sociale.

Programme officiel :

Regards croisés

1. Justice sociale et inégalités

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?	Égalité, discrimination, assurance/assistance, services collectifs, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution, protection sociale.	<p>On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale ; on rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? ». On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances. On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations. On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité : risques de désincitation et d'effets pervers.</p> <p>Acquis de première : État-providence, prélèvements obligatoires, revenus de transfert.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Égalité, assurance/assistance, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution, protection sociale, revenu de transfert, État-providence, prélèvements obligatoires.
Mécanismes	Protection sociale, outil de la redistribution. Protection sociale et couverture des risques.
Savoir-faire	Lecture et interprétation : – Écart et rapports interquantiles. – Lecture de tableaux à double entrée.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none">- La part des revenus d'activité dans le revenu disponible est bien moindre chez les 10 % les plus pauvres (42,5 %) que chez les 10 % les plus riches (77,6 %). Si on prend en compte les revenus du patrimoine, l'écart est encore plus important. Cet écart illustre le rôle de la redistribution pour réduire les inégalités de revenus.- De même, les 10 % les plus pauvres bénéficient de plus de prestations sociales que les 10 % les plus riches. Par contre la part des impôts directs est bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres.- La réduction des inégalités passe par les prestations sociales mais aussi par la progressivité de l'impôt.- Les 10 % les plus riches contribuent plus et bénéficient moins de la redistribution que les 10 % les plus pauvres. On a là une redistribution verticale importante.- Mais cela ne fait pas disparaître les inégalités. Le niveau de vie annuel moyen des 10 % les plus riches reste près de 7 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres.- La part des pensions et retraites est toutefois bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres.
Document 2	<ul style="list-style-type: none">- L'uniformité des allocations familiales pratiquait principalement une couverture des risques sociaux.- En modulant en fonction des revenus la redistribution contribue plus à la réduction des inégalités. Les ménages affectés sont principalement les 20 % les plus aisés.- Les allocations familiales contribuent maintenant davantage à la justice sociale.
Document 3	La protection sociale opère une couverture des risques sociaux (vieillesse-survie plus maladie qui représentent près de 75 % des prestations ; invalidité ; chômage...).

Raisonnement possible :

La justice sociale consiste à définir ce que l'on considère comme une répartition juste des ressources dans une société. La protection sociale, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective permet plus de justice sociale dans le sens où elle amène une plus grande égalité des situations, par la réduction des écarts de revenus et par la couverture des risques sociaux.

La protection sociale opère une réduction des écarts de revenus.

Les prestations familiales, les prestations logements et les minimas sociaux bénéficient surtout aux ménages les plus pauvres (document 1). Ils relèvent d'une logique d'assistance et sont financés par l'impôt (CMU, RSA, etc.).

Les 10 % les plus riches contribuent plus et bénéficient moins de la redistribution que les 10 % les plus pauvres (analyse du document 1) : la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est bien moindre chez les 10 % les plus pauvres (D1 : 42,5 %) que chez les 10 % les plus riches (D10 : 77,6 %). Ainsi, par rapport au revenu disponible, les 10 % les plus pauvres bénéficient beaucoup plus des prestations sociales que les 10 % les plus riches. Par contre la part des impôts directs est bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres.

L'uniformité des allocations familiales pratiquait principalement une couverture de risques sociaux, mais en les modulant en fonction des revenus la redistribution est devenue plus réductrice des inégalités. Les ménages affectés sont principalement les 20 % les plus aisés. Les allocations familiales contribuent ainsi davantage à la justice sociale car auparavant les ménages les plus aisés en bénéficiaient le plus (document 2).

La protection sociale opère aussi une couverture des risques sociaux.

L'égalité des situations passe aussi par un accès identique aux mêmes services, accès aux soins par exemple, et par une solidarité entre ceux qui sont touchés par un risque social et ceux qui ne le sont pas (jeunes/vieux, biens portants/malades, etc.)

En 2015, (document 3) la grande majorité des prestations sociales opère cette redistribution : vieillesse-survie plus maladie représentent déjà près de 75 % des prestations.

De même, la part des pensions et retraites dans le niveau de vie des ménages est bien plus importante pour les 10 % les plus riches que pour les 10 % les plus pauvres (document 1).

Ici la redistribution relève plus d'une logique d'assurance et de redistribution horizontale.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : De quelle manière la société civile organisée participe-t-elle au fonctionnement de la démocratie ?

Programme officiel :

1. Le système politique démocratique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.3. Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?	Mobilisation électorale, société civile organisée, groupe d'intérêt.	On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence).

Attentes essentielles :

Notions	Société civile organisée, groupe d'intérêt.
Mécanismes	Mobilisation politique, contestation politique, coopération politique.
Savoir-faire (si nécessaire)	Lecture de données statistiques (pourcentage de répartition).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le rôle essentiel de la société civile dans l'élaboration d'une politique publique, particulièrement dans le secteur social (organisations professionnelles). Approche co-gestionnaire de la démarche et fonction de régulation sociale qui en résulte.
Document 2	Désaffection pour le rôle de militant politique (55 % des sondés refuseraient de s'investir comme militant). Mais les actions concrètes concernent (ou pourraient concerner) la majorité des sondés (signer une pétition, participer à une manifestation, boycotter). Ainsi l'envie d'agir politiquement persiste, seules les formes classiques semblent moins pertinentes.

Réponse possible :

- Définir « société civile organisée » : ensemble des institutions non politiques mais organisées défendant l'intérêt particulier de leurs membres (par exemple les associations, les syndicats, les coordinations).
- Définir « démocratie » : système politique fondé sur la légitimité populaire dans lequel le pouvoir émane du peuple par le biais de processus électoraux ouverts et réguliers.
- Si la société civile organisée a toujours participé au fonctionnement de la démocratie, principalement par le biais de la contestation ou de la protestation (document 2), elle n'a pas pour objectif principal la conquête et l'exercice du pouvoir.
- Les organisations professionnelles sont des acteurs importants des questions liées au travail (par exemple dans la construction du droit du travail) (document 1) et les associations investissent les questions plus sociétales (par exemple celle du mariage pour tous).
- De nouvelles formes plus « coopératives » de participation émergent. On pourra ainsi proposer des exemples de démocratie participative (référendum d'initiative populaire, conférence de consensus, conseil municipal des jeunes...) ou se référer aux pratiques de lobbying qu'utilisent les groupes de pression pour obtenir une réglementation en leur faveur (par exemple dans le cas des produits phytosanitaires au niveau européen).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Montrez l'importance du vote sur enjeu dans le comportement électoral.

Programme officiel :

2. La participation politique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.3. Comment expliquer le comportement électoral ?	Participation et abstention électorale, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu.	On analysera l'évolution des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et/ou d'abstention et leurs déterminants sociaux et politiques. Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe, etc.). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale. La question de l'articulation entre médias, communication et vie politique sera également abordée afin de comprendre son éventuel impact sur les attitudes politiques (pratiques et opinions).

Attentes essentielles :

Notions	Comportement électoral, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu, volatilité électorale.
Mécanismes	Montrer que l'électeur a tendance à s'affranchir des variables lourdes du comportement électoral pour s'intéresser aux enjeux des différentes élections ce qui favorise la volatilité électorale.
Savoir-faire	Lecture et interprétation de pourcentages de répartition.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Affaiblissement du rôle des variables lourdes du comportement électoral et principe du vote sur enjeu et ses caractéristiques.
Document 2	Illustrations des enjeux des élections présidentielles de 2017.

Réponse possible :

Le vote sur enjeu se traduit par un déclin du vote partisan (document 1). Les électeurs sont plus attentifs à l'offre politique et moins sujets au vote de classe. Ils se soustraient aux groupes d'appartenance ; on observe un déclin des variables lourdes du comportement électoral : religion, classe sociale, statut ou patrimoine. Ces électeurs sont « plus autonomes et moins prévisibles » (document 1).

Ils adoptent un comportement plus individuel plus rationnel. Ils recherchent parfois des informations sur les chances respectives d'élection des différents candidats et adaptent leur vote (document 1). L'électeur rationnel hiérarchise ses préférences et choisit l'alternative qui maximise le bénéfice attendu. On est face à un comportement consumériste. Ainsi, selon le document 2, 63 % des personnes interrogées avaient déclaré en juillet 2016 que la lutte contre le chômage et la relance de l'activité économique en France allait beaucoup compter dans leur vote lors de l'élection présidentielle de 2017. Autre enjeu important : la lutte contre le terrorisme pour 64 % des personnes interrogées...

Le vote sur enjeu explique la volatilité accrue du comportement électoral. Il est particulièrement important pour les partis relativement récents pour lesquels l'enjeu constitue l'élément essentiel de leur identité politique. Les partis politiques adapteront leur stratégie en fonction des enjeux porteurs. La compétition électorale apparaît alors comme un marché politique où se confrontent une offre et une demande. Les partis politiques à travers leurs programmes respectifs (offre) cherchent à séduire un maximum d'électeurs (demande). Les médias peuvent aussi jouer un rôle avec l'effet d'agenda.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : À quelles difficultés est confronté le financement du système de santé en France ?

Programme officiel :

1. Économie et démographie

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.2. Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?	Répartition/capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance, incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.	<p>On s'appuiera sur les exemples des retraites et de la santé en privilégiant le cas de la France.</p> <p>On exposera les principes de base des deux grands types de régimes de retraite (répartition et capitalisation). On s'interrogera sur les choix possibles en matière de ressources de ces régimes, de taux de remplacement, de durée de cotisation. On montrera comment la gestion des systèmes de santé est confrontée à la question de l'articulation entre une régulation marchande et une régulation administrée : dans les deux cas se posent des problèmes d'incitation et d'asymétrie d'information (tarification à l'acte ou budget global, liberté d'installation et équité dans l'offre de soin, ticket modérateur, etc.).</p> <p>Acquis de première : prélèvements obligatoires, production marchande et non marchande, asymétries d'information, revenus de transfert, solidarité, État-providence.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Les difficultés de financement du système de santé peuvent résulter de l'augmentation des dépenses de consommation de services et de biens médicaux.- Cette augmentation des dépenses de santé peut être liée aux comportements des professionnels de santé et/ou à ceux des patients.- Le financement du système de santé est confronté à un problème d'incitation et d'asymétrie d'information (aléa moral, sélection adverse).
Savoir-faire	Lecture de données en % du PIB et description d'évolution de courbes.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Les dépenses de consommation de services et de biens médicaux augmentent depuis les années 1950 et représentent une part de plus en plus importante du PIB, en particulier concernant les soins hospitaliers. Les dépenses de soins hospitaliers sont passées de 1 % du PIB en 1950 à 4,1 % en 2013.
Document 2	Le système d'assurance-maladie est source d'aléa moral. D'une part, il peut pousser les patients à une surconsommation de soins médicaux au vu de la prise en charge d'une partie du coût par l'assurance-maladie. D'autre part, il inciterait les professionnels de santé à augmenter le nombre de prescriptions notamment du fait de la tarification à l'acte. Le contrôle de la nécessité des soins et de leur pertinence est difficile à évaluer.

Réponse possible :

Le système de santé est l'un des postes les plus importants des dépenses de protection sociale en France. La progression des dépenses de santé provoque des déficits récurrents et suscite des interrogations concernant son financement.

Des difficultés d'ordre démographique : l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population lié au *baby-boom* entraînent une forte progression des dépenses de santé. Celles-ci représentent une part toujours plus importante du PIB (document 1).

Les progrès médicaux (découverte de nouveaux traitements et examens) rendent les soins médicaux de plus en plus onéreux et alourdissent le coût de leur prise en charge.

La demande de santé est plus importante au fur et à mesure de l'augmentation du niveau de vie de la population.

Les recettes ne progressent pas aussi vite que les dépenses.

Des difficultés liées aux asymétries d'information : l'aléa moral peut survenir par la surconsommation de soins médicaux, les patients ne payant qu'une partie du coût de ces soins.

L'aléa moral peut également provenir du comportement du prescripteur de soins, celui-ci ayant intérêt à augmenter le volume de soins (comportement lié au paiement à l'acte).

L'aléa moral provient de la difficulté pour la Sécurité sociale de contrôler les comportements des patients et des soignants (document 2).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Quelles peuvent être les principales causes des crises financières ?

Programme officiel :

3. Instabilité financière et régulation

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
3.2. Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?	Aléa moral, risque systémique, comportement mimétique, régulation.	<p>On présentera les mécanismes susceptibles d'engendrer un choc systémique, en insistant particulièrement sur les déséquilibres macro-économiques, les anticipations mimétiques et l'aléa moral. L'exemple d'un marché permettra d'illustrer les problèmes posés par la volatilité des cours.</p> <p>On présentera quelques instruments de régulation des marchés financiers : réglementation prudentielle, contrôle des agents et activités soumis au risque de conflits d'intérêts (agences de notation, titrisation), mesures visant une plus grande transparence des marchés.</p> <p>Acquis de première : asymétrie d'information, risque de crédit.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Crises financières, système financier, risque systémique, aléa moral.
Mécanismes	Conséquence d'une situation d'aléa moral. Conditions et enchaînement d'un choc systémique.

Exploitation possible des documents :

Document	<p>« Les banques engrangent beaucoup de profit lorsque tout va bien et font supporter à la collectivité le coût de leurs difficultés quand la situation se dégrade » les banques sont dans une situation d'aléa moral :</p> <ul style="list-style-type: none">- « lorsque les banques sont en difficulté, les superviseurs et les États sont obligés d'organiser leur sauvetage » ; donc elles prennent trop de risques ;- « la garantie favorise une plus grande prise de risque ». <p>Ce phénomène aboutit à un risque systémique : « Les faillites bancaires sont hautement contagieuses et ce, pour plusieurs raisons : les banques sont liées les unes aux autres sur le marché interbancaire ».</p>
----------	--

Réponse possible :

Une des principales raisons des crises financières est le phénomène d'aléa moral très présent dans le système financier mondial et qui provoque un risque systémique majeur.

L'aléa moral comme élément explicatif des crises financières.

- Aléa moral : risque pris par un agent dans le cadre d'un contrat avec un autre agent qui ne peut être anticipé lors de la conclusion du contrat ; ainsi des opérateurs financiers peuvent, s'ils se sentent couverts, adopter des comportements plus risqués.

- Exemple : prise de risques par les institutions financières (« *too big to fail** », document).

Le risque systémique comme élément explicatif des crises financières.

- Risque systémique : risque de dégradation de la stabilité financière qui compromet la capacité de l'ensemble du système financier à remplir sa fonction, avec des répercussions sur l'économie réelle.

- Exemple : effet de « propagation » inhérent notamment au décloisonnement des marchés financiers mais aussi à l'interaction entre la sphère financière et la sphère réelle.

Faillite bancaire → peur des épargnants de perdre leurs fonds → ruée vers les banques et « peur du lendemain » → risque de consommation différée → risque de dépression → risque de déflation...

* *Too big to fail* : Trop grandes pour faire faillite.